

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurisation de la ligne AOMC : mise à l'enquête publique et ouverture de pavillons d'information

La sécurisation de la ligne AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) va franchir une étape supplémentaire avec sa mise à l'enquête public le 20 avril. Afin de permettre aux usagers et à la population de prendre connaissance de cet important projet, des pavillons d'informations ouvriront dès demain à Monthey et Collombey-Muraz. Trois soirées d'informations sont également prévues.

Après avoir été déposé le 15 mars auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) à Berne, le dossier de sécurisation de la ligne AOMC Aigle-Ollon-Monthey-Champéry sera mis à l'enquête publique dans les communes de Monthey et de Collombey-Muraz ce 20 avril pour une durée de 30 jours. Dès cette date, le dossier complet et les documents techniques pourront être consultés auprès des deux communes. L'OFT disposera ensuite de 18 mois pour lever les éventuelles oppositions et valider définitivement le projet. Les offices concernés de la Confédération et du canton du Valais seront également consultés. La délivrance du permis de construire devrait intervenir à fin 2019 afin que les travaux puissent débuter dès 2020 pour une mise en service prévue en décembre 2023 pour la partie plaine et en décembre 2024 pour le raccordement à la Vallée d'Illiez.

« La mise à l'enquête de ce projet majeur marque la volonté de finaliser, avec les habitants et les utilisateurs, l'organisation de la mobilité chablaisienne pour adapter un chemin de fer régional aux exigences du trafic du 21^e siècle », a souligné le chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Jacques Melly.

Markus Giger, chef de section à l'OFT confirme la volonté de la confédération de maintenir une infrastructure performante dans toute la Suisse et également pour les chemins de fer à voie métrique.

Des pavillons et soirées d'information

A ce jour, les quelque 700 propriétaires impactés ont tous été rencontrés et ils sont régulièrement informés du suivi de la procédure.

Soucieux toutefois d'informer plus largement la population et les usagers, les partenaires du projet, à savoir les Transports publics du Chablais (TPC), le canton du Valais et les communes de Monthey et Collombey-Muraz ouvriront dès demain des pavillons d'information. Le premier d'entre eux sera disponible jusqu'au 4 mai au théâtre du Crochetan et le second jusqu'au 20 mai à la salle des Combes de la commune de Collombey-Muraz. De plus, trois rencontres tout public seront organisées les 25 et 27 avril prochains au Crochetan et le 1^{er} mai à la maison de commune de Collombey-Muraz. Elles seront animées par les présidents de communes Stéphane Coppey et Yannick Buttet, par le chef de projet Grégoire Favre et par le directeur des TPC, Grégoire Praz.

Vers une amélioration de l'offre

Le projet de sécurisation de la ligne AOMC Aigle-Ollon-Monthey-Champéry est devenu une nécessité avec l'accroissement de l'urbanisation entre ces deux localités. En effet, l'augmentation du trafic routier, des vélos et des piétons entraîne une cohabitation de plus en plus risquée avec l'AOMC. Le projet implique donc la mise en site propre du chemin de fer. La démolition des voies sur la route et la construction d'un nouveau tracé indépendant pour le train, permettra de s'affranchir de cette situation.

« Dans la foulée, l'entrée en vigueur du nouveau tracé induira une amélioration de l'offre », se réjouit le président des TPC, Frédéric Borloz. Moins long, ce tracé permettra de relier Aigle à Monthey en 13 minutes, soit 7 minutes de moins qu'actuellement. Des trains accélérés seront planifiés aux heures de pointe et grâce aux nouvelles infrastructures, leur capacité pourra être augmentée. « Ce projet constitue la colonne vertébrale de l'agglomération Monthey-Aigle » poursuit Frédéric Borloz.

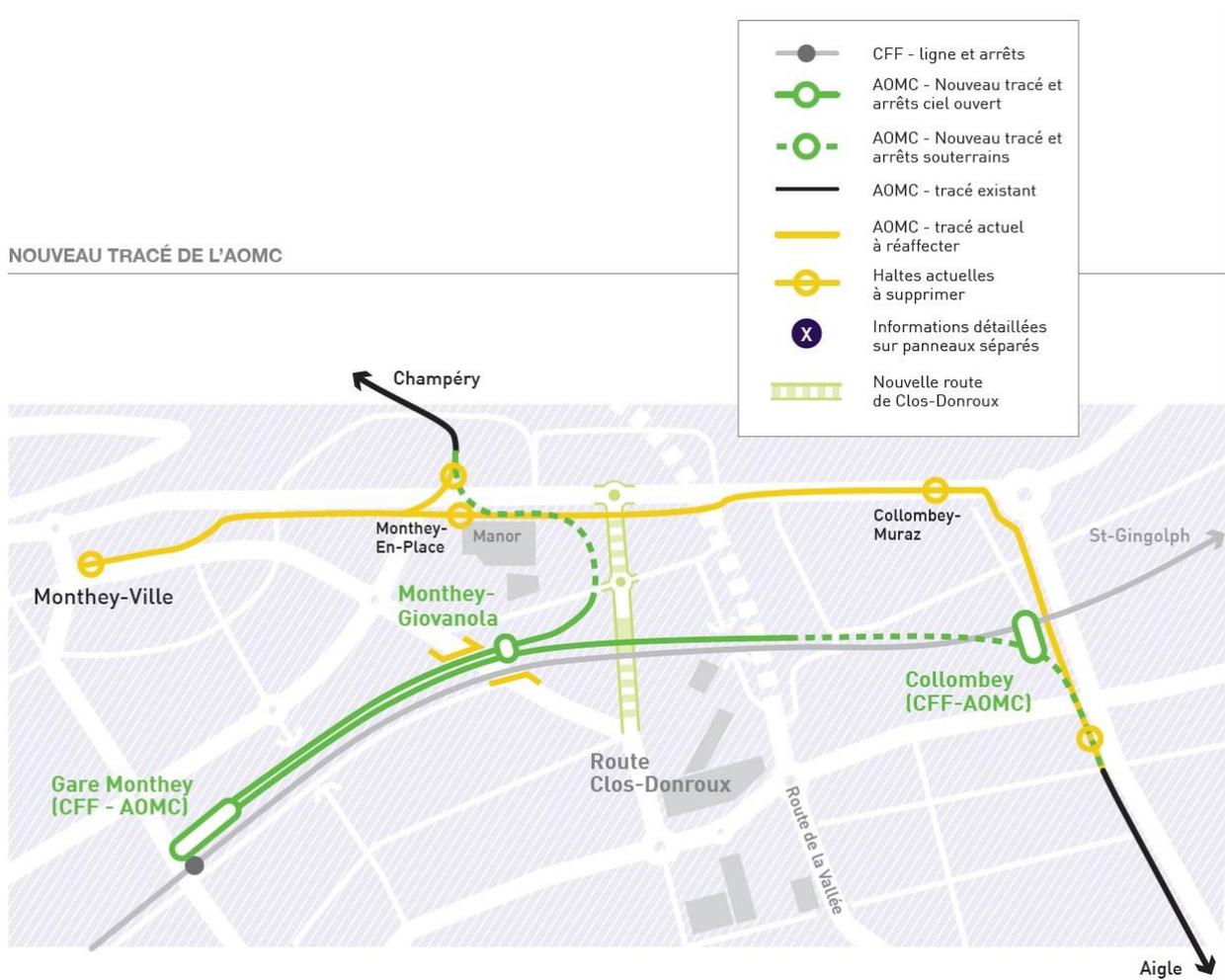
La sécurisation de la ligne AOMC est devisée à CHF 150 millions. Son financement est déterminé par le biais d'une convention signée en février par l'OFT, le Canton du Valais, les communes de Monthey et de Collombey-Muraz ainsi que par les TPC. La Confédération s'est ainsi engagée à soutenir ce projet à hauteur de 85%, soit CHF 127.5 millions, le canton pour CHF 15.75 millions, la commune de Monthey pour CHF 4.5 millions et celle de Collombey-Muraz pour CHF 2.25 millions.

Trait d'union entre deux cantons, reliant 23 communes, et employant 270 personnes, les TPC se tiennent au service de toute une région en adaptant sans cesse leurs activités aux besoins de sa population.

Monthey, le 19 avril 2018

**Pour consulter le contenu des pavillons d'exposition et les horaires
d'ouverture : www.aomc2025.ch**

Schéma du nouveau tracé de la ligne AOMC



Quelques chiffres clés

Longueur du nouveau tronçon

Corbier–Monthey CFF	2.18 kilomètres
Monthey-Giovanola–raccordement Vallée d’Illiez	1.52 kilomètres
Total	3.7 kilomètres

Aménagement des gares et haltes

Nouvelle halte de Collombey
Nouvelle gare de Monthey-Giovanola à deux voies
Nouvelle gare de Monthey à quatre voies

Coût du projet **150 millions de francs**

Traversée de Collombey - Muraz

Nombre de trains AOMC à Collombey - Muraz	70 trains par jour
Nombre de voitures à Collombey	13'300 voitures par jour

Traversée de Monthey

Nombre de trains AOMC aux Marmettes	110 trains par jour
Nombre de voitures aux Marmettes	15'000 voitures par jour